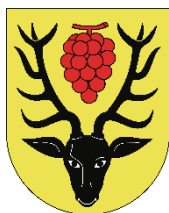


Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 14 septembre 2026

Présidence : Lise Hofmann

Membres inscrits : 63

Membres présents : **52** (y compris
Présidente)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 08/26** relatif à l'arrêté d'imposition 2027, entendu le rapport de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré par **51** « oui », **0** « non » et **0** abstention.

Pour extrait certifié conforme.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

